

BOLLORÉ ENERGIE
Société par actions simplifiée au capital de 19 523 145 Euros
Siège Social : ODET 29500 ERGUE-GABERIC
601 251 614 RCS QUIMPER

DECISION UNANIME DES ASSOCIES
RELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE ANONYME
A CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES SOUSSIGNEES :

- 1) La Société BOLLORÉ, Société Anonyme au capital de 401 506 512 Euros, dont le siège social est à Odet – 29500 ERGUE GABERIC, identifiée au SIREN sous le numéro 055 804 124 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le même numéro,

Représentée par Monsieur Vincent BOLLORÉ, agissant en qualité de Président-Directeur Général,

- 2) La Société SOFIPROM, Société par Actions Simplifiée au capital de 533 750 Euros, dont le siège social est à PUTEAUX (92800) 31/32 Quai de Dion Bouton, identifiée au SIREN sous le numéro 328 516 844 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le même numéro,


Représentée par Monsieur François LAROZE, agissant en qualité de Président,

seuls Associés de la Société BOLLORÉ ENERGIE :

- prennent acte de l'attestation du Commissaire aux Comptes mentionnant que les capitaux propres de la Société sont au moins égaux au capital social,
- constatent que toutes les conditions requises par la loi pour la transformation de la Société en Société Anonyme sont réunies,
- décident de la transformation de la Société en Société Anonyme à Conseil d'Administration à compter du 30 mars 2012 sans que cette transformation emporte création d'une personne morale nouvelle,
- arrêtent la rédaction des statuts de la Société sous sa nouvelle forme qu'ils décident d'adopter et dont le texte demeurera annexé à la présente décision,
- nomment en qualité d'Administrateur et pour la durée de six années qui se terminera à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Monsieur Cyrille BOLLORÉ,
Domicilié 27, rue du Professeur Victor Pauchet à VAUCRESSON (92)
 - Monsieur Thierry BINET,
Domicilié 27, rue du Professeur Victor Pauchet à VAUCRESSON (92)
 - La Société BOLLORÉ, représentée par M. Gilles ALIX
 - La Société SOFIPROM. représentée par M. François LAROZE
- décident que les fonctions de CONSTANTIN ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire et de CISANE, Commissaire aux Comptes suppléant se poursuivront jusqu'au terme prévu lors de leur nomination, savoir jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
 - conviennent que l'adoption de la forme de la Société Anonyme n'entraînera pas de modification de la date de clôture de l'exercice en cours qui demeure fixée au 31 décembre 2012. Les comptes de cet exercice et de l'exercice précédent seront établis, contrôlés et présentés à l'Assemblée, conformément aux modalités prévues par les nouveaux statuts et les dispositions du Code de Commerce,
 - précisent que concomitamment à la présente transformation, les sociétés COMPAGNIE DE PORT-MANECH, COMPAGNIE DE GUILVINEC, MP 42, FINANCIERE DU LETTY, SOCOTAB, qui sont toutes contrôlées par la Société BOLLORÉ détiendront une action de BOLLORÉ ENERGIE, dont le capital social sera ainsi composé, conformément à la loi, d'au moins sept actionnaires,
 - donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Fait à Puteaux,
Le 29 Mars 2012



Société BOLLORÉ
Vincent BOLLORÉ



Société SOFIPROM
François LAROZE



Martine BERNARD
Contrôleuse